

Qu'on me permette d'établir une comparaison entre l'attitude de l'Australie et celle du Canada. Cette comparaison a déjà été faite, mais j'aimerais à faire voir l'attitude des deux pays sous un jour un peu nouveau. En 1921-1922, le chiffre total des dépenses de l'Australie était d'à peu près 275 millions de dollars, tandis que les nôtres s'élevaient à quelque 650 millions c'est-à-dire qu'elles étaient près de deux fois et demie plus considérables que celles de l'Australie. Sur ces 275 millions, l'Australie a pu en prélever trente qu'elle a consacrés à la défense nationale; de notre côté, sur nos 650 millions, nous n'en avons prélevé que quinze pour le même objet.

La question dont il s'agit ici est donc entièrement étrangère à celle des impôts. Notre participation à la défense navale ne représente qu'une partie infinitésimale des dépenses du pays. Il n'est pas au monde de nation dont les frais de défense nationale soient, par rapport au chiffre total de sa dépense, aussi peu élevés que ceux que le Canada a faits l'année dernière pour les objets de sa défense sur mer. Si l'on reconnaît le devoir du Canada en tant qu'associé de l'empire, il faut aussi admettre le principe que M. Lloyd George posait tout récemment, lorsqu'il s'exprimait comme suit au sujet du poids de sa parole dans les conférences internationales:

A la conférence, ma parole a toute la force et toute la valeur de l'organe que représente la flotte britannique.

Puisque nous faisons partie de l'empire, pouvons-nous proclamer en toute sincérité qu'il convient de mettre nos navires de guerre au rancart ou même de faire une courte halte? Je trouve assez étrange que le parti libéral, dont on connaît l'attitude passée sur la question navale, puisse répudier,—ce à quoi tend la réduction projetée,—la déclaration qu'il avait formulée dans la résolution dont j'ai parlé. Ce sujet, je l'aborde l'esprit libre de toute préoccupation politique, et si je rappelle l'attitude du parti libéral, c'est uniquement parce que je vois dans l'unité navale que nous possédons en ce moment la réalisation même du programme que le Gouvernement s'est tracé il y a déjà bien des années et dont le premier ministre se faisait de nouveau le défenseur la semaine dernière.

Si c'est la politique du Gouvernement, on ne soutiendra certainement pas que c'est gaspiller de l'argent d'ajouter \$500,000 afin que la marine soit maintenue jusqu'à ce que nous sachions quelle est la meilleure ligne de conduite que le Canada doit adopter.

Un de mes collègues a objecté que nous n'avons soumis aucune proposition pratique au sujet de ce que nous devrions faire. Il me semble très facile de préciser nos projets. Si nous faisons encore partie de ce grand empire—personne n'en doute—je crois qu'une conférence des associés pourrait trouver, en assez peu de temps, la politique qui nous convient. Je suis un de ceux qui verraient d'un bon œil le Canada prenant part à une conférence des membres de l'empire. J'appuierais, de même que tout le pays, si je ne me trompe, les décisions de cette conférence. Si nous n'acceptons cette proposition, il ne nous reste qu'à nous retirer de l'empire.

M. MACDONALD (Pictou): J'ai écouté avec un vif intérêt les observations de mon honorable ami de Burrard (M. Clark). Comme je faisais partie de la Chambre lorsque la résolution dont il parle a été discutée pour la première fois alors que son groupe a lutté si vaillamment contre l'assertion du principe contenu dans cette résolution, j'ajouterai quelques mots à ce débat.

Le premier ministre, au début de la discussion, nous a fait connaître clairement l'attitude du parti libéral. Notre politique est la même qu'en 1909 et 1910; nous voulons contribuer à la défense navale de l'empire tout en concourant à notre protection sur mer de concert avec la flotte britannique. Nous n'avons pas dévié de ce principe. Cependant, l'ancien leader et les partisans de mon honorable ami ont capitulé sur la question de la participation du Canada à la défense navale de l'empire devant l'attitude des citoyens de Québec qui ont déclaré qu'ils ne contribueraient jamais à la défense navale, des gens qui, sous la direction de Henri Bourassa, ont porté ses amis conservateurs au pouvoir en 1911, à la suite de cette alliance.

Voyons ce qui est arrivé depuis, après que le parti conservateur eût pris entre ses mains l'administration de la chose publique. Il a d'abord commencé par ignorer complètement la résolution qu'il avait approuvée unanimement en 1909. Il a proposé de verser trente millions à l'Echiquier anglais, au lieu d'entreprendre la construction d'une marine canadienne. Etant données les circonstances de la guerre, qui prétendra aujourd'hui que le Canada aurait bien fait de donner en cadeau ces trente millions à l'Angleterre? Nul de mes collègues ne serait favorable à cette politique aujourd'hui, s'il est au courant des faits.

Nous entendons dire que l'Australie participe à la défense navale. Eh bien! que